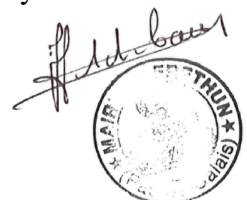




CONSEIL MUNICIPAL DE FRETHUN
SEANCE DU MARDI 29 JUIN 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Maire,
Guy HEDDEBAUX



La séance est ouverte à 18h00.

Le Conseil Municipal :

38) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ENTERINER les montants plafonds fixés dans le document annexé à la présente délibération en complément des subventions octroyées lors des derniers conseils municipaux de l'exercice budgétaire et **D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer les documents (conventions, avenants) liés à l'allocation desdites subventions.

Nature	Bénéficiaires	Type de Subvention	Montant Total Voté
6745	FEDERATION DU MEMORIAL DE L'OTAN	Exceptionnelle	2.000 €

39) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'EMETTRE un avis favorable sur l'utilisation du matériel et le partage des frais de fonctionnement entre les neuf communes et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de mise en commun du matériel de manifestations.

40) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'APPROUVER un nouveau bail entre la commune de Fréthun et l'Etat pour la mise à disposition de la caserne de gendarmerie de Fréthun et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune ledit bail pour une durée de 9 ans.

41) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés DE FIXER les tarifs de la restauration scolaire à 2.40 € le repas (Tarif Unique) et 0.50 € repas Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

42) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ACCEPTER la conclusion d'un bail rural entre Mr DELAMAERE JEAN-BAPTISTE et la commune de Fréthun pour l'exploitation de la parcelle B616 d'une contenance de 35a 65ca à compter du 1er Octobre 2021 pour une durée de 9 ans renouvelable selon les conditions du bail, **DE FIXER** le loyer conformément à l'arrêté du 30 Septembre 2020 actualisant les minima et les maxima des valeurs locatives des biens loués à usage d'exploitation agricole pour l'année 2020, à 112 € l'hectare et de l'actualiser chaque année selon la variation de l'indice

départemental des fermages et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune ledit bail.

- 43) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ACCEPTER** la subvention de 13 460 € TTC dans le cadre de l' Appel à Projet « Socle Numérique dans les Ecoles Primaires 2021 et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'attribution de cette subvention.
- 44) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ACCEPTER** la subvention de 25 000 € du Département au titre du FARDA – Aide à la voirie communale 2^{ème} semestre 2020 pour les travaux de réhabilitation de la voirie communale Rue Parenty dont le montant est estimé à 196 915 € HT et plafonné à 62 500 € et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette subvention.
- 45) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ADOPTER** à compter du 1er JANVIER 2022 la nomenclature budgétaire et comptable M57 et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 46) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'ADOPTER** le Règlement Budgétaire et Financier et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
- 47) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'APPROUVER** le règlement intérieur de la cantine scolaire modifié, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur de la cantine scolaire et tous les documents liés à cette affaire et **DIT** que le présent règlement entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2021//2022.
- 48) DECIDE à l'unanimité des membres présents ou représentés D'APPROUVER** le contenu et les conclusions du rapport de la CLETC en date du 11 mai 2021, portant sur le transfert de compétence de la loi Notre et sur la fusion de l'agglomération.

La séance est levée à 19h00

Le Maire,
Guy HEDDEBAUX

